

Nous n'avons eu que des politiques et des interventions ponctuelles de la part du gouvernement, et surtout de la part du ministre de l'Agriculture, qui se prétend l'ami des cultivateurs. Cela a sapé la confiance. L'industrie ne sait plus où elle va, les producteurs doivent abandonner la partie.

En ce qui concerne les producteurs de porc, cette mesure aggrave bien mal. Car les réductions tarifaires sur le porc et la charcuterie ont un effet terrible pour ce secteur. Il y a deux choses à dire à ce sujet. La première, c'est que l'industrie du porc n'a pas été consultée. La deuxième, c'est que cette mesure unilatérale n'a été mise en échange d'aucune concession tarifaire de la part des pays qui en bénéficient. Il me semble que dans le marchandage, on essaye toujours d'avoir quelque chose en contre-partie. On ne donne rien pour rien. Mais dans le cas présent, voilà ce qu'on a fait. Nous avons renoncé à une mesure de protection, une mesure qui en toute franchise jouait dans les deux sens, et nous ne pouvons plus soutenir la concurrence. L'Association canadienne du porc a bien dit qu'elle n'avait absolument pas été consultée sur cette mesure unilatérale.

Quelle est la situation dans l'industrie du porc? Monsieur l'Orateur, pour l'ensemble du pays les quantités mises sur le marché au Canada ont baissé de 8 p. 100 en 1976 par rapport à 1975. Dans l'Ouest, la chute a été de 17 p. 100. Les prix ont dégringolé. A titre d'exemple, en Alberta le prix était de \$68.63 les cent livres habillées dans le premier trimestre de 1976. Cette semaine il était de \$43.45 à Edmonton et de \$43.46 à Calgary. Quel autre secteur économique a subi chez nous une pareille coupure dans ses recettes?

**M. McCain:** Certainement par celui des ciseaux.

**M. Mazankowski:** Comme mon honorable ami, je dirai que ce n'est certainement pas celui des ciseaux. Dans son discours, le ministre des Finances a parlé de protéger le secteur des pneus et chambre à air et celui des ciseaux, parce que les réductions tarifaires antérieurement appliquées causaient de graves difficultés aux producteurs canadiens et nuisaient sérieusement à l'emploi.

● (1620)

On juge maintenant l'industrie des ciseaux plus importante que celle de l'élevage. C'est une honte, monsieur l'Orateur. Nous venons juste de sortir de la crise de 1971-1972 au cours de laquelle le porc s'est vendu de \$25 à \$30. Ce qu'il y a d'intéressant, c'est qu'aux États-Unis le nombre de porcs augmente et que nos importations s'élevaient à 20,269,000 de livres pour les sept premiers mois de 1974, à 55,478,000 de livres en 1975, et à 90,905,000 de livres pour les sept premiers mois de 1976.

Voilà pour l'industrie du porc. Stable depuis un an ou deux, cette industrie est maintenant ébranlée. Cette mesure ne sert ni les intérêts de l'industrie du porc ni ceux du consommateur canadien. Ou bien nos négociateurs ont fait un mauvais travail, ou bien le gouvernement les a mal conseillés. Ce bill

menace de réduire la production des agriculteurs sans offrir de réduction correspondante des intrants nécessaires.

J'aimerais terminer par un exemple précis. J'ai échangé de la correspondance avec l'ancien ministre des Finances à ce sujet. Cela concernait les corral démontables, les corral d'acier, les cloisons, les stalles et autres produits fabriqués aux États-Unis et vendus au Canada en grande quantité. Un concessionnaire de ma circonscription vend pour plus de \$100,000 de marchandises de ce genre par année. Elles arrivent au Canada sous le n° tarifaire 44603-1 qui porte sur les panneaux de stalles, les barrières, les glissières et ainsi de suite.

J'attire l'attention de la Chambre sur cette question car on utilise de plus en plus de panneaux et des corral d'acier dans l'industrie de l'élevage, pour l'élevage comme tel et surtout pour le transport. Les foires et expositions agricoles utilisent également beaucoup de matériel de ce genre. Ce matériel est maintenant l'objet d'un droit de douane de 17.5 p. 100. Le numéro tarifaire vise également les glissières, les barrières, les mangeoires à vis sans fin, les rampes de chargement, les mangeoires mobiles et les stalles, matériel en usage dans l'industrie de l'élevage. Je tiens à le signaler à la Chambre, car, dans la plupart des cas, le matériel et les machines utilisés pour l'agriculture ne sont pas visés par le tarif. Je sais qu'il y a des exceptions, mais en règle générale, il n'y a pas de tarif douanier sur le matériel de cette nature.

En outre, je pense qu'il est intéressant de faire remarquer que nous avons un assez bon équilibre dans les échanges agricoles entre le Canada et les États-Unis. En fait, Agriculture Canada a publié un document assez intéressant sous le titre «Canada's Trade and Selected Inputs 1974-75» où l'on fait remarquer que les États-Unis restent le principal client du Canada, en ce qui concerne les intrants agricoles, lesquels représentent 85 p. 100 des exportations du Canada et 84 p. 100 des importations du Canada pour 1975.

Le ministre des Finances précédent a souligné que de nombreux fabricants canadiens fabriquaient ce genre d'équipement. Si tel est le cas, j'espère qu'ils se feront connaître et essaieront de s'adjuger une partie du marché qui s'offre actuellement, car jusqu'ici, le commerçant de ma circonscription ne pouvait s'approvisionner nulle part de manière suivie et par conséquent n'était pas en mesure de répondre à la demande. J'ajoute que cette demande n'existe pas seulement dans l'Ouest du Canada et que la société vend ce matériel dans tout le pays.

Le tarif de 17½ p. 100 vient s'ajouter aux frais. Si notre pays produisait le même genre de matériel, je serais d'accord pour que l'on protège les fabricants mais, puisqu'il n'est pas fabriqué ici, point n'est besoin de cette protection, ceci ne représente qu'une taxe de plus qui vient s'ajouter aux frais de production qui augmentent sans cesse. J'espère que le ministre et ses fonctionnaires voudront bien examiner cet article en particulier afin de voir s'il n'est pas possible ou d'annuler ou de réduire le tarif douanier imposé sur ces pièces, car elles sont très utilisées et la demande en est de plus en plus importante.